



- Pour vous tenir informé de la situation consultez le [site internet de la Préfecture](#).
- Carte de vigilance crues : <http://www.vigicrues.gouv.fr/>
- Information sur le trafic en temps réel : inforoute47.fr

Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.